

**Vaucluse Ingénierie : Conseil d'Administration du 3 mars 2025**

**Procès-verbal**

**Membres en exercice : 20**  
**Quorum : 7**  
Membres présents : 15  
Nombre de pouvoirs donnés : 0  
**Votants : 15**

Avignon, le 3 mars 2025 à 14 heures, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI, Présidente de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie, s'est réuni le Conseil d'administration de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie régulièrement convoqué par courriel du 10 février 2025 et dont les rapports ont été transmis aux membres le 24 février 2025.

**Étaient présents : 15**

- Collège des Conseillers départementaux : 9
  - Madame Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental et de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
  - Monsieur Thierry LAGNEAU, Conseiller départemental du canton de Sorgues et vice-Président de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
  - Madame Corinne TESTUD-ROBERT, Conseillère départementale du canton de Valréas,
  - Monsieur Pierre GONZALVEZ, Conseiller départemental du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue,
  - Monsieur Alexandre ROUX, Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine,
  - Madame Noëlle TRINQUIER, Conseillère départementale du canton de Pertuis,
  - Madame Christine LANTHELME, Conseillère départementale du canton de Bollène,
  - Madame Florelle NOUGUIER, Conseillère départementale du canton de Monteux,
  - Madame Valérie ANDRES, Conseillère départementale du canton d'Orange.
  
- Collège des Communes et des EPCI : 6
  - Communes : 5 membres :
    - Madame Frédérique ANGELETTI, Maire de Vaugines-en-Luberon,
    - Madame Charlotte CARBONNEL, Maire de Saint-Martin-de-Castillon
    - Monsieur Claude MOREL, Maire de Caumont-sur-Durance,
    - Madame Dominique PLANCHER, Maire de Venasque,
    - Monsieur Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,
  - EPCI : 1 membre :
    - Monsieur Gilles RIPERT, Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt-Luberon.

**Étaient absents excusés : 5**

- Collège des Conseillers départementaux : 1
  - Monsieur Christian MOUNIER, Conseiller départemental du canton de Cheval Blanc,
  
- Collège des Communes et des EPCI : 4
  - Communes : 3 membres :
    - Monsieur Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,
    - Monsieur Patrick SINTÈS, Maire de Robion,
    - Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire de Mirabeau.

○ EPCI : 1 membre :

- Monsieur Philippe ROUX, vice-Président de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse.

Y participaient également :

- Monsieur François MONIN, Directeur général des services du Conseil départemental,
- Madame Caroline LEURET, Directrice de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
- Monsieur Lazize IKHERBANE, Chef de projet en ingénierie territoriale, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
- Madame Sandra JOX, Chargée de projet en ingénierie territoriale, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
- Madame Christine FOLCHER, Chargée de mission en ingénierie financière, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
- Monsieur Didier CHABRIEL, Chargé de projet bâtiment/aménagement d'espaces publics.

**PROPOS INTRODUCTIFS :**

Madame Santoni, Présidente de l'Agence technique départementale Vaucluse Ingénierie introduit le Conseil d'Administration en soulignant qu'il s'agit de la première réunion de ce type pour l'Agence nouvellement créée. Le quorum étant atteint la séance peut démarrer.

Madame Leuret, Directrice de l'Agence, informe de l'adhésion de l'Agence à l'association nationale des directeurs et directrices d'Agences Techniques Départementales. Il s'agit d'un réseau qui regroupe l'ensemble des Agence dans un objectif d'échanges et de mutualisation des pratiques. L'intérêt de cette adhésion réside dans le partage d'expériences avec des Agence beaucoup plus anciennes et la mise en commun de savoirs.

Cette adhésion n'appelle pas de questions particulières.

**Rapport n° 2025-01 : Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 31 mars 2025**

Les statuts de l'Agence prévoient que le Conseil d'Administration approuve l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 31 mars 2025.

Madame la Présidente mentionne les points inscrits dans le rapport qui est adopté à l'unanimité.

**Rapport n°2025-02 : Projet de convention avec le Préfet pour la télétransmission des actes de l'agence technique départementale au contrôle de légalité**

Une convention de télétransmission avec la Préfecture de Vaucluse est nécessaire dans la procédure réglementaire de transmission des actes produits par l'Agence afin de les soumettre au contrôle de légalité. La convention type est annexée au rapport présenté en séance.

Madame la Présidente soumet le rapport au vote et mentionne son adoption à l'unanimité.

**Rapport n°2025-03 : Désignation du représentant du collège des communes et des EPCI au comité de régulation**

Un comité de régulation est prévu par les statuts de l'Agence. Son objectif est de réguler l'activité en fonction du flux de demandes qui sont formulées par les adhérents afin d'adapter les capacités de réponses de l'Agence. Cette régulation pourra se faire en fonction de plusieurs critères et notamment :

- La concordance avec les orientations thématiques et territoriales fixées par le Conseil d'Administration,
- Le plan de charge des agents
- Le nombre de projets actifs de l'adhérent en cours
- Le caractère non prévisible ou de nouvelles dispositions règlementaires nécessitant une priorité de traitement

Madame la Présidente indique la candidature de Madame Charlotte Charbonnel en tant que membre du comité de régulation de l'Agence en sa qualité de représentante du collège des communes et des EPCI.

Madame la Présidente soumet cette candidature au vote et mentionne son adoption à l'unanimité.

**Rapport n°2025-04 : Modification de la convention d'assistance Bâtiment/Aménagement**

Plusieurs précisions doivent être apportées à la convention d'assistance relative aux domaines aménagement des espaces publics – bâtiments :

- Les modalités d'assistance à la rédaction des marchés de maîtrise d'œuvre
- Les modalités de versement des prestations payantes

Madame Carbonnel interroge sur la nécessité pour tous les adhérents de redélibérer sur cette modification.

Madame Leuret précise qu'il n'y aura pas de nécessité à ce que chaque adhérent soit soumis à une obligation de redélibérer, et que ces conventions vont être activées prochainement.

Monsieur Monin, Directeur Général des services du Département souligne que cette décision n'est pas rétroactive, les anciennes conventions qui s'appliquent pour les projets déjà engagés restent inchangées.

Madame la Présidente soumet le rapport au vote et mentionne son adoption à l'unanimité.

**Rapport n°2025-05 : Avenant à la convention de mise à disposition de la Direction des Interventions et de la Sécurité Routière (DISR)**

Un avenant à la convention de mise à disposition de la Direction des Interventions et de la Sécurité Routière (DISR) est nécessaire afin d'intégrer les agents de catégorie C qui concourent aux réponses apportées aux adhérents de l'Agence sur les missions d'assistance voirie et vélo. Cela permettra de couvrir l'ensemble des postes contribuant aux services apportés par les agents des catégories A-B-C.

Madame la Présidente soumet le rapport au vote et mentionne son adoption à l'unanimité.

**Rapport n°2025-06 : Délégation du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de marchés publics (article 16 des statuts)**

Cette délibération concerne l'attribution d'une délégation à la Présidente de l'Agence pour l'engagement des marchés nécessaires à l'activité de l'Agence.

Madame la Présidente soumet le rapport au vote et mentionne son adoption à l'unanimité.

Madame Leuret, Directrice de l'Agence, précise qu'une centrale d'achat est en cours d'élaboration. Une commission d'appel d'offres doit être mise en place pour assurer l'instruction et les engagements en matière de marchés. La création de cette commission nécessite la désignation de plusieurs représentants de chaque collègue. La fréquence de réunion serait de 2 fois par an et porterait sur les marchés de travaux et de services. L'objectif est de faciliter l'accès des adhérents à certains marchés de travaux en vue de réaliser des économies d'échelle. Une enquête de besoins sera réalisée auprès des adhérents pour cibler des marchés qui leur seraient utiles.

Madame la Présidente lance un appel à candidatures auprès des membres du conseil d'Administration permettant de couvrir l'ensemble des collèges et des catégories d'adhérents de l'agence. La CAO comprend 5 titulaires et 5 suppléants. Les propositions suivantes sont formulées :

Collèges	Candidats
Département	Mme Florelle NOUGUIER, Mme Corinne TESTUD-Robert, Mme Valérie ANDRES, M. Alexandre ROUX
Communes et EPCI	Mme Frédérique ANGELETTI, M. Christophe REYNIER-DUVAL, Mme Dominique PLANCHER, M. Claude MOREL, M. Gilles RIPERT, M. Philippe ROUX

Madame la Présidente remercie chaque candidature et propose de retenir cette composition pour mettre en place cette commission d'appel d'offres.

La Présidente informe les membres du Conseil d'Administration d'une réflexion en cours pour acquérir un nouvel outil financier intitulé « Ma Commune », sur la base d'une application qui permet à chaque commune d'identifier ses capacités financières et ses marges de manœuvre mobilisables en faveur des projets qu'elle souhaite mener.

L'agence serait acquéreur sous forme d'un achat groupé pour 3 ans ce qui et permettra d'obtenir une prix plus bas au bénéfice de l'ensemble des adhérents.

La Présidente présente ensuite Monsieur Didier Chabriel qui a rejoint l'équipe de l'Agence en janvier 2025. Il sera en charge de l'accompagnement de projets dans le domaine des bâtiments et des espaces publics.

Madame Leuret informe également de la tenue du premier atelier thématique d'information et de sensibilisation de l'Agence qui portera sur le logement abordable et qui se tiendra le 31 mars juste après l'Assemblée Générale.

La Présidente, après avoir demandé aux membres du Conseil d'Administration si d'autres sujets ou d'autres interventions étaient souhaitées, clôture la séance.

La Présidente de l'agence technique départementale  
Vaucluse Ingénierie,



Dominique SANTONI